



# INFORMATIONS MUNICIPALES - EN BREF...

N° 06/2015

## Urgences :

SAMU : 15  
Médecin de garde : 03 88 11 69 00  
Pompiers : 18 **ou** 112  
Gendarmerie : 17 **ou** 03 88 58 29 80

## Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale  
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00

Fax : 03.88.58.28.18

mairie.bootzheim@evc.net  
<http://www.bootzheim.fr>

## Ouverture du secrétariat :

Lundi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h 15h - 18h
Vendredi	15h - 18h

**BOOTZHEIM**

...et vous !

**UN GRAND MERCI**

**Rendez-vous** au BISTROT !

**A TOUS !**

Le Conseil Municipal remercie l'ensemble de la population pour sa présence à l'occasion de l'ouverture du débit de boissons temporaire, ayant eu lieu du 8 au 15 Juin 2015 à la Salle Polyvalente.

Cela permettra de demander la sauvegarde de la licence IV dite « grande licence » dont dispose la commune de Bootzheim.

## **FÊTE DU 14 JUILLET**

Comme chaque année, à l'occasion de la Fête Nationale - le 14 juillet, une commémoration officielle sera organisée.

Les nouveaux arrivants seront accueillis, les enfants se verront remettre une brioche et toutes les personnes méritantes de la commune ayant obtenu un diplôme officiel scolaire, universitaire ou sportif (champion d'Alsace uniquement) au cours de l'année 2015 seront récompensées.

**QUE LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS N'OUBLIENT PAS DE SE FAIRE CONNAÎTRE  
AU PLUS TARD LE 10 JUILLET AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE !**

## **MAISONS FLEURIES**

Le jury pour les maisons fleuries sillonnera les rues du village **mardi le 28 juillet 2015 à partir de 17 h.**

## **CITOYENNETE ET RESPECT DU CADRE DE VIE**

### **DECHETS VERTS**

Les beaux jours sont généralement porteurs de bonne humeur, mais également synonyme de travaux d'extérieur comme notamment le jardinage, l'aménagement des espaces verts, etc.

C'est pourquoi quelques rappels semblent nécessaires :

- Il est formellement **interdit de déposer les déchets verts en bordure de route, rivières, dans les bois ou le long de la voie publique ;**
- Le Règlement Sanitaire Départemental, dans son article 84, précise que « **le brûlage à l'air libre d'ordure ménagères est également interdit.** Le traitement des ordures ménagères collectées doit être réalisé selon les dispositions prévues par les textes en vigueur ». **Les déchets verts issus des jardins entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés dont le brûlage est interdit** par l'article 84 du RSD.

Veillez vous conformer à la législation en vigueur. **Les déchets verts** tels que le gazon, tailles de haies, etc. **doivent être déposés en déchetterie.** (RAPPEL : la déchetterie la plus proche se situe à Mackenheim, à moins d'1 km)

## **CIRCULATION - CHEMINS RURAUX / D'EXPLOITATION**

Suite à divers incidents survenus sur les chemins ruraux et/ou chemins d'exploitation, nous vous rappelons qu'il y a lieu de respecter la signalisation en place à l'entrée de ces chemins.

Sur certains d'entre eux, la circulation est interdite à tout engin à moteur - sauf riverains (agriculteurs, forestiers, chasseurs, agents EDF, etc.). La vitesse pour ces utilisateurs est également limitée à 30 km/h. Vu le nombre croissant d'usagers à pied, cheval ou bicyclette, il est impératif de respecter ces règles pour garantir la sécurité de chacun et éviter tous désagréments (poussières, détérioration prématurée des chemins, etc.)

Merci pour votre compréhension.

## **AFFICHAGE / DISPONIBLES EN MAIRIE**

- CR séance Conseil Municipal du 29/04/2015 ;
- CR Conseil Communautaire CCRM du 19/04/2015 ;

- Manifestations juillet 2015 ;
- Demandes d'urbanisme 2015

## CARTE D'IDENTITE : PROLONGATION DE LA DUREE DE VALIDITE

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est prolongée de 5 ans, passant ainsi de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Cet allongement de cinq ans concerne également les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées aux personnes majeures depuis le 2 janvier 2004 et jusqu'au 31 décembre 2013.

Pour ces cartes, la prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessitera aucune démarche. En effet, la date de validité inscrite ne sera pas modifiée. Ainsi le renouvellement ne sera pas possible *SAUF sur présentation d'une réservation et pour les frontaliers sur présentation d'une attestation professionnelle.*

**Attention :** Les cartes nationales d'identité délivrées aux **mineurs** conserveront en revanche une durée de **validité de 10 ans.**

Pour éviter tous désagréments, **veillez à prendre vos précautions pour l'établissement**, le renouvellement ou le remplacement **de vos pièces d'identité.** Le **déla**i d'instruction des demandes est de **3 semaines environ.**

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET EN CAS DE DOUTE,  
N'HÉSITÉS PAS À VOUS ADRESSER EN MAIRIE AUX HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE.**

## VOYAGER A L'ETRANGER

La période estivale s'accompagne habituellement de départ en vacance.

Si vous partez à l'étranger le site « Conseils aux Voyageurs », du Ministère des Affaires Etrangères, vise à faciliter la préparation et le bon déroulement de votre séjour à l'étranger. N'hésitez pas à le consulter au lien suivant : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

## INFORMATIONS DIVERSES

## INFORMATIONS DIVERSES

### JUMELAGE BOOTZHEIM / PLAZAC 2016

**AVIS À TOUS LES CYCLISTES CONFIRMÉS ET DÉBUTANTS.**



Il y a 6 ans déjà un petit groupe de 7 cyclistes avait réussi le défi de se rendre à Plazac en vélo, en 8 jours.

Eric MADER, un de ces cyclistes, aimerait retenter l'expérience et vous invite d'ores et déjà à y réfléchir. Une réunion d'information sera organisée en septembre 2015.

En attendant, si vous souhaitez vous exercer, vous pouvez prendre contact avec lui au 06.73.47.78.31, les sorties en groupe sont toujours plus sympathique et ne vous engage à rien par rapport au projet.

**A bientôt sur nos 2 roues !**

### ZUMBA ESTIVALE

**JUILLET / AOÛT 2015**

En juillet 2015, des cours de ZUMBA et renforcement musculaire auront lieu tous les jeudi soir de 19h à 21h.

- Renforcement musculaire de **19h à 20h**
- ZUMBA de **20h à 21h**

**TARIF :** 3,50 € la séance - à payer sur place

**OÙ?**

Rendez-vous à la **salle polyvalente** de BOOTZHEIM (25 rue Haute)

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

- HUNDERTPFUND Gaby 06.32.55.57.87
- KASTLER Sandrine 06.86.38.20.27
- FLECHER Claudia 06.06.55.06.68  
cflecher68@gmail.com



### ZUMBA - INSCRIPTIONS SAISON 2015/2016

**DEMARRAGE EN SEPTEMBRE 2015**

Le Foyer Club des Jeunes vous propose ...

#### ENFANTS - DE 4 À 14 ANS

- ⇒ ZUMBA - enfants de 4 à 7 ans Merc. de 15h à 16h
- ⇒ ZUMBA - enfants de 8 à 14 ans Merc. de 16h à 17h

#### ADULTES - À PARTIR DE 14 ANS

- ⇒ ZUMBA Lundi de 19h à 20h  
Jeudi de 20h à 21h
- ⇒ Cuisses, Abdos, Fessiers Lundi de 18h à 19h
- ⇒ Renforcement Musculaire Jeudi de 19h à 20h

**où?**

Rendez-vous à la **salle polyvalente** de BOOTZHEIM (25 rue Haute)



## SORTIE A VELO - SECTION GYM DÉTENTE

La section **Gym'Détente** vous propose de **faire du vélo pendant l'été.**

Avis aux amateurs, pour des parcours d'environ 10 km, dans un rythme agréable, sur les pistes cyclables et autres chemins.

Tous les **jeudis soirs** de **20h à 21h**  
Rendez-vous à 20h00, devant la mairie.

**RENSEIGNEMENTS :** Anne HOFFMANN - 20 A rue Principale 67390 BOOTZHEIM  
03.88.58.65.20 ou 06.98.48.29.95  
anne.jhl@free.fr

**Venez nombreux  
entre amis  
ou en famille !**

